



AGENDA

Vendredi 29 avril

Concert des ateliers musiques actuelles. 21H, salle route de Marolles. Entrée libre et gratuite.

Vendredi 6 mai

Pas d'école ni de services périscolaires. Le service urbanisme sera également fermé.

Samedi 7 mai

- Concours de pétanque à la mêlée organisé par l'ASC. 14H, complexe sportif du Charbonneau. 5 € l'inscription, buvette, lots et pot de l'amitié.

- Spectacle « Flecha et les chiens esprits ». Conte et marionnettes, à partir de 3 ans, 16H médiathèque, voir page 2.

Dimanche 8 mai

La Municipalité et les Anciens Combattants vous convient à commémorer l'anniversaire de la victoire des alliés du 8 mai 1945. Départ du défilé devant la Mairie à 10H40.

Mardis 10 et 24 mai

Balades pour les seniors et aussi pour tous. 2 circuits au choix : l'un d'1 heure, l'autre de 2 heures. Départ 9H45 devant la Mairie. Bernard (06 63 65 99 96).

Mercredi 18 mai

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

Samedi 21 et dimanche 22 mai

Journées environnement, voir page 3.

Jeu 26 mai

Réunion publique de concertation sur la révision du PLU. Voir ci-contre.

Vendredi 27 mai

Fête des voisins. Matériel disponible en Mairie (invitations, affiches, t-shirt..).

Samedi 28 mai

Festival de jour de nuit. Voir page 3.

Vendredi 3 juin

Boum des enfants du CM2 à la 4^{ème}. Voir page 3.

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Fête du village. Voir tract joint.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 5 avril dernier le Conseil Municipal a notamment :

- adopté les comptes de gestion et administratifs 2015 tant pour le budget principal de la commune que pour le budget spécifique assainissement.

- adopté, les taux d'impositions directes pour 2016 qui sont identiques à ceux de l'année dernière, à savoir : 12,70 % pour la taxe d'habitation, 15 % pour le foncier bâti, 68 % pour le foncier non bâti.

Le montant des impôts directs locaux à percevoir pour l'exercice 2016 a été fixé en conséquence à 741 867 € afin que le budget soit équilibré.

- adopté les budgets primitifs 2016 de la Commune ainsi que du service spécifique d'assainissement. Le budget de la commune s'élève à 2 690 000 €, celui du service d'assainissement à 189 000 €.

- pris acte du rapport mentionnant les marchés de plus de 20 000 € HT réalisés en 2015.

- sollicité auprès de l'Etat une subvention pour l'aménagement de vestiaires au complexe sportif du « Charbonneau ».

- désigné Jacques Guérin membre du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration du CCAS en remplacement de Christiane Casella.

- émis un avis défavorable à la demande de garantie d'emprunt sollicitée par le bailleur « Pierres et Lumières » pour la réalisation de 14 logements sociaux au lotissement « Le verger du château ».

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU a été mis en révision par le Conseil Municipal lors de sa séance du 16 février. La 1^{ère} étape consiste à l'établissement du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Des réunions ont été régulièrement organisées avec les membres du comité urbanisme. Ce PADD sera présenté lors d'une réunion des personnes publiques associées (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) qui se tiendra le jeudi 19 mai.

Ensuite, une réunion publique de concertation avec les habitants sera organisée jeudi 26 mai à 20H30, salle polyvalente, afin de présenter aux administrés les objectifs souhaités par la municipalité et recueillir les remarques ou suggestions.

Après cette concertation le PADD fera l'objet d'un débat en Conseil Municipal lors de sa séance du 2 juin.

Nous vous rappelons qu'un registre est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

STATIONNEMENT INTERDIT ROUTE DE LARDY

Dorénavant le stationnement le long de la route de Lardy est strictement interdit, en application de l'arrêté préfectoral du 9 février 2016. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à cette interdiction qui concerne non seulement les particuliers mais également les entreprises du secteur. La gendarmerie sera immédiatement informée de toute infraction qui sera suivie d'une verbalisation et éventuellement d'une mise en fourrière du véhicule concerné.

CIMETIÈRE

Horaires d'ouverture : Depuis le 1^{er} mars, afin de faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite, le portail latéral du cimetière (face au monument aux morts) est ouvert du lundi au vendredi de 10H à 16H. Cet accès aux véhicules doit se faire sous forme de « dépose minute », le stationnement n'étant pas possible.

MAISON CITOYENNE D'ACCÈS AU DROIT ET À L'EMPLOI

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants. Renseignements en Mairie et sur les sites : www.cheptainville.fr et www.cc-arpajonnais.fr.

TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ces nuisibles sont de plus en plus présents dans notre région et il est important de les éradiquer. Ces chenilles présentent des propriétés très urticantes et considérées comme dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques.

Propriétaires, il est de votre responsabilité de faire supprimer les «nids de chenilles» en faisant intervenir un professionnel. Il est fortement déconseillé de le faire soi-même. En savoir plus :

www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Attention aux déjections canines. Propriétaires de nos amis à 4 pattes, respectez les lieux de promenade. La divagation des animaux domestiques est interdite. Veuillez tenir votre chien en laisse dans tous les endroits publics.

CCAS : BONS ÉPICERIE

Nous vous rappelons que les Cheptainvillois aux revenus modestes peuvent prétendre aux bons « épicerie » d'une valeur de 30 € reconductibles. Pour cela le calcul du quotient familial est indispensable et le seuil retenu a été revu à la hausse (700 €) pour accroître le nombre des bénéficiaires. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec le CCAS.

CHEMINS RURAUX

Rappel : **les chemins ruraux sont interdits aux véhicules motorisés.** Par ailleurs, il est demandé aux conducteurs d'être très vigilants sur le chemin du cimetière au parc où des traversées d'animaux s'avèrent être fréquentes.

LA MÉDIATHÈQUE

- **Samedi 7 mai à 16H : spectacle « Flecha et les chiens esprits »** : Théâtre, conte, musique et marionnette. A partir de 3 ans. 40min. Entrée libre. Par la compagnie Atelier de l'Orage. Inscription à la médiathèque.
- **Nouveau : Le livre numérique arrive à la médiathèque !** En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Essonne vous pouvez dorénavant télécharger des romans adultes et jeunesse, lire des albums en ligne, accéder à des cours de remise à niveau en français et langues étrangères et du code de la route. Seule condition : être inscrit à la médiathèque de Cheptainville. Venez vous renseigner. Consulter le portail de la médiathèque numérique sur : <http://bde-essonne.bibliodemand.com/>
- **Tout le mois de mai : malle de jeux éducatifs autour de la photographie.**

Mardi de 16H à 19H

Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi de 10H à 12H30

La médiathèque est fermée jusqu'au 2 mai. Fermetures exceptionnelles mercredi 4 mai après-midi et samedi 14 mai.

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01.64.56.18.70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr
L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE 2016-2017

Il est demandé aux familles de se faire connaître en Mairie afin de recenser les enfants à scolariser en septembre prochain. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2013 ou avant et se font en Mairie. Se munir : de pièces d'identité en cours de validité, du livret de famille et toutes pièces statuant sur la garde de l'enfant le cas échéant, de la copie de la page de vaccination du carnet de santé, d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants scolarisés antérieurement un certificat de radiation sera exigé pour la finalisation du dossier au mois de juin.

La réunion d'accueil pour la rentrée prochaine se déroulera samedi 4 juin à 10H dans le hall de l'école maternelle. Les parents sont attendus avec leurs enfants ce jour-là.

INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions aux services périscolaires se font en Mairie. Pour toutes questions relatives au fonctionnement des services périscolaires vous pouvez contacter Véronique Silberling par courriel : veronique.silberling@cheptainville.fr.

FRAIS DE TRANSPORT DES ÉTUDIANTS

Afin de bénéficier de la participation du CCAS, les intéressés devront fournir leur dossier complet **avant le 31 mai** composé :

- d'un imprimé délivré en Mairie dûment complété
- d'un certificat de scolarité mentionnant que l'étudiant a suivi régulièrement les cours au long de l'année scolaire 2015/2016
- d'un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Les participations forfaitaires annuelles de 150 € pour les étudiants et de 75 € pour les apprentis et élèves en alternance, seront versées en juin/juillet.

Rappel : Les lycéens ainsi que les collégiens inscrits dans des établissements essonnais sont exclus de ce dispositif puisque le Conseil Départemental subventionne les cartes « ImagineR » et les abonnements scolaires sur les lignes régulières comme les circuits spéciaux.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX ÉCOLES OU CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

Afin de percevoir la participation de la Commune pour les enfants cheptainvillois inscrits dans une école ou un conservatoire de musique publics, les familles doivent déposer l'attestation de règlement ou la facture acquittée **avant le 31 mai**.

Les conditions sont les suivantes :

- Enfants de moins de 20 ans au 31/12/2016
 - Participation de 30 % du coût annuel avec un maximum de 150 € versé en juin/juillet.
- Cette participation sera modulée en fonction du quotient familial.
- Fournir un RIB

Attention : la participation ne concerne que les conservatoires non communautaires (il n'y aura donc pas d'aide pour les élèves des conservatoires d'Arpajon, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Lardy, Saint-Germain-lès-Arpajon, car il existe déjà une participation communautaire).

JOURNÉES ENVIRONNEMENT

SAMEDI 21 MAI

• **Matin : Nettoyage de printemps** pour les grands et les petits : rendez-vous à 9H devant le gymnase. Comme chaque année, le Conseil Municipal des Enfants et les comités « Sport Jeunesse et Loisirs » et « Environnement » organisent dans notre village une matinée de nettoyage dans le cadre de l'opération « Essonne verte - Essonne propre ». La commune bénéficie pour cela d'un soutien matériel du Conseil Général (gants de protection, fourniture de sacs, mise à disposition d'une benne). Des équipes d'adultes seront affectées aux secteurs « à risques » (en bord de route) et des équipes mixtes (adultes et enfants) couvriront les autres secteurs (chemins et bois). Venez nombreux !

• **Après-midi 14H-16H30** : bourse aux plantes sous le préau de l'école élémentaire.

DIMANCHE 22 MAI

Toute la journée **vide-garage** : une variante des brocantes ou des vide-greniers traditionnels permettant de vendre ses objets directement à son domicile (dans son jardin, garage...). Signalez votre participation en Mairie pour paraître sur le plan.

FESTIVAL DE JOUR DE NUIT

SAMEDI 28 MAI, À PARTIR DE 16H, PARKING DE L'ÉCOLE

16H : goûter en musique avec Fanfan et Marco.

16H30 : Joe sature : Autorisation de sortie

Quatre imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter le spectacle musical qu'ils ont créé à la sueur de leur imagination. Une occasion exceptionnelle pour eux de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène. Au final, un tour de chant complètement timbré, à base de tagada tsoin tsoin et de pouët pouët mélodiques. Un spectacle brut de décoffrage, construit avec les moyens du bord et porté avant tout par la folle envie de profiter d'une permission accordée.

Spectacle tout public. Durée 60 mn.

BOUM

VENDREDI 3 JUIN DE 19H À MINUIT, SALLE POLYVALENTE

Organisée par le Comité Jeunesse et le Conseil Municipal des Enfants sur le thème « **Jeux vidéos** ». Vous êtes vivement encouragés à venir déguisés à cette occasion. Les meilleurs déguisements seront récompensés.

La participation est ouverte aux CM2 jusqu'à la 4^{ème} incluse.

Inscription obligatoire en Mairie dès à présent jusqu'au samedi 21 mai. Pour remplir le formulaire d'inscription munissez-vous de la photocopie de votre assurance Responsabilité Civile.

Un minimum de 50 inscriptions est indispensable pour maintenir cette fête, alors faites circuler l'information auprès de vos amis.

OPÉRA D'ENFANTS

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 JUIN, 20H, SALLE POLYVALENTE

« MON NOM » INSPIRÉS DES « CONTES DE WOLKENREITER » DE SIMON MAERO

Textes et musique de Charles Limouse et Youri Bessières.

Mis en scène par Mathieu Fayette avec les musiciens de l'Orchestre Sud Essonne et la classe de CM1 du groupe scolaire Les Apprentis sorciers. Décors et costumes réalisés par l'association Art et créations.

Réservation en Mairie.

ASSOCIATION INTERPAROISSIALE

Les paroisses de Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles vous convient à la kermesse annuelle, qui aura lieu le dimanche 29 mai à Marolles.

Ouverte à tous, elle débutera après la messe de 11H par un déjeuner en plein air. Au programme : mini-brocante, vente de plantes et fleurs, jeux et déguisements pour enfants avec aux manettes le DJ Willy, jusqu'au tirage de la tombola en soirée.

3ÈME ÉTAPE DES Y-GAMES

LES 28 ET 29 MAI

Au Dirt camp dans la forêt de Cheptainville. Compétition de VTT et B M X acrobatiques très spectaculaire. Public bienvenu.

ANIMATION NATURE

La vie autour de l'arbre

Dimanche 29 mai de 14H à 17H.

Avis aux jeunes curieux ! Savez-vous qui habite au pied de l'arbre ? À qui appartient cette feuille ? Qui a osé faire des trous dans l'écorce ? Une découverte de l'arbre dans tous ses états ! Pour les enfants de 6 à 12 ans (accompagnés). Rdv sur le parking de la forêt de Cheptainville, route de Lardy. Inscriptions :

www.aev-iledefrance.fr.

CHEZ NOS VOISINS

À BIEN Y RÉFLÉCHIR, ET PUISQUE VOUS SOULEVEZ LA QUESTION, IL FAUDRA TROUVER UN TITRE UN PEU PLUS PERCUTANT

SAMEDI 21 MAI, 20H30, SALLE PABLO PICASSO, LA NORVILLE

Cie : 26 000 couverts.

Théâtre à partir de 10 ans. 1H30.

Réservation : 01 64 90 93 72.

serv.culturel@lanorville91.f

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DIVERTIMENTO

MARDI 31 MAI, 20H30, ESPACE CONCORDE, ARPAJON

Symphonie slave.

Tout public, durée : 1h30.

Réservations 01 64 90 71 72.

servicecom@arpajon91.fr

TRAVAUX ENFOUISSEMENT LIGNES HAUTES TENSION

ERDF va entreprendre des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau HTA.

Deux types de travaux sont concernés, à savoir :

- un réseau souterrain à poser sur les axes suivants : chemin d'Arpajon à Lardy en direction de la forêt régionale, le début de la rue Chantereau côté Avrainville, la rue du Moulon, la place des Vignes Rouges, la rue du Bois, la rue du Bois Blanc, la rue des Francs Bourgeois (entre la rue des Bois Blancs et le chemin du potager) et le chemin du potager.

- un réseau aérien à déposer chemin du Moulon, rue du Bois en direction du cimetière, et chemin du Cimetière. Ces travaux devraient être réalisés en juillet.

INFORMATIONS PERMANENTES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU HUREPOIX

Ordures ménagères : mardi à partir de 11H.

Emballages : vendredi matin.

Déchets végétaux : vendredis 13 et 27 mai, l'après-midi.

Papiers et verres : 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone d'activités du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fait désormais uniquement sur appel téléphonique au 01 69 94 14 18. Ce service est payant au tarif de 30 € et gratuit pour les personnes handicapées et les personnes de plus de 65 ans.

Siège social du S.I.C.T.O.M. :

Tél : 01 69 94 14 14.

www.sictom-du-hurepoix.fr

Déchèterie d'Égly rue des Meuniers :

Tél : 06 73 21 15 16.

Se munir de la carte d'accès valable 3 ans et d'une pièce d'identité.

Horaires d'été :

Lundi et vendredi : 14H - 18H,

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

9H - 13H et 14H - 18H,

Dimanche : 9H - 13H.

Conteneur à vêtements : Zone d'activités du Charbonneau.

Ouverture de la Mairie

Lundi : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

Mardi de 15H à 18H45

Mercredi : fermée

Jeudi : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

Vendredi : de 15H à 18H15

Samedi : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : accueil@cheptainville.fr

Service urbanisme

Accueil du public :

Lundi et vendredi de 15H à 18H.

Fermeture exceptionnelle vendredi 6 mai.

Fermé le mercredi, jeudi après-midi et vendredi matin.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le 01 69 14 89 74.

CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

catherine.vatier@cheptainville.fr

Site : www.cheptainville.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

PERMANENCES DE MICHEL POUZOL, DÉPUTÉ

Michel POUZOL, député répond à toutes vos questions. Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous au 06 83 51 29 53.

NAVETTE GRATUITE VENDREDI

Vous avez le choix, chaque vendredi, d'être transporté **soit à Arpajon soit à Auchan ou au Carrefour Market de Marolles**. Le C.C.A.S. vous propose de vous inscrire **directement auprès de Sébastien Desbordes au 06 03 03 47 26** (Société ADP 91) **chaque début de semaine**. Cette navette mise en place pour les seniors peut aussi être utilisée par les plus jeunes. Le CCAS prend en charge financière la totalité de cette prestation.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

DON DU SANG

• Lundi 2 mai de 15h à 20h

Salle Polyvalente Maison Neuve
Av de la Commune de Paris
Derrière Aldi Marché
Brétigny-sur-Orge

• Lundi 23 mai de 16h à 20h

Salle communale Andrée et Marcel LEFEVRE
Avenue Alphonse Martin
Janville-sur-Juine

Infos : www.dondusang.net

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

• Médecins week-end et jours fériés : 01 64 46 91 91

• S.O.S Médecins : 3624 / 0826 88 91 91

• Maison médicale de l'Arpajonnais au 01 69 13 91 91, le samedi de 14H à 20H et le dimanche de 8H à 20H

15 : urgences médicales - SAMU

17 : Police / **18 :** Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen **119 :** Enfance maltraitée

116 000 : Enfants disparus.



URGENCES SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 1^{ER} MAI

Pharmacie DAIX-NAUDIN

36, Grande Rue -

Résidence "La Roseraie"

EGLY, 01 64 90 21 31

Pharmacie LE HOUEIROU

8, place de la Commune de Paris

ITTEVILLE, 01 64 93 15 62

JEUDI 5 MAI

Pharmacie DAMBRINE

12, rue Croix d'Egly

EGLY, 01 64 90 27 76

Pharmacie PAROLINI

48 bis, rue St-Germain

ITTEVILLE, 01 69 93 10 25

DIMANCHE 8 MAI

Pharmacie HUA

4, résidence Louis Babin, Centre Cial,

ST-GERMAIN-LES-ARPAJON,

01 64 90 01 05

Pharmacie LIGNELET-LORENZO

Place DES DROITS DE LHOMME

LARDY, 01 60 82 74 73

DIMANCHE 15 MAI

Pharmacie GANDOLPHE

Centre Cial "Les Cendrennes",

route de Corbeil

ST-GERMAIN-LES-ARPAJON,

01 60 84 09 79

Pharmacie BOURGOIN

73, Grande Rue

LARDY, 01 69 27 40 24

LUNDI 16 MAI

Pharmacie CAIGNARD & DEFIVES

24 rue Charles De Gaulle

ST CHERON, 01 64 56 67 36

Pharmacie AUDET

Pharmacie de la Gare,

36 avenue Charles de Gaulle

MAROLLES, 01 69 14 80 70

DIMANCHE 22 MAI

Pharmacie PHILIAS ET VROMAN

6, rue de l'ancienne Poste

BREUILLET, 01 64 58 64 47

Pharmacie VERCELOT

56, rue du Général Leclerc

VERT-LE-PETIT, 01 64 93 26 14

DIMANCHE 29 MAI

Pharmacie MICHELS

Centre Cial Simply Market

3, rue du 8 mai 1945

LEUVILLE-SUR-ORGE, 01 60 84 22 56

Pharmacie MARTIN

Centre Cial Les fontaines Saint Lubin

BOISSY-SOUS-ST-YON, 01 60 82 05 96

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.